

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ASSURANCES SALIM**

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

La société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 12 mai 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil) et Mr Ghazi HANTOUS (GSAudit&Advisory).

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité: en Dinars)

Actif du Bilan (Assurances Salim)	31-déc.-09			31-déc.-08
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	200 409,461	176 301,223	24 108,238	66 549,247
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	200 409,461	176 301,223	24 108,238	66 549,247
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	884 165,998	659 829,477	224 336,521	218 505,325
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	224 785,125	199 404,726	25 380,399	11 802,208
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	1 108 951,123	859 234,203	249 716,920	230 307,533
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	12 174 386,886	606 031,890	11 568 354,996	7 684 463,370
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	5 455 985,552	692 573,293	4 763 412,259	4 649 226,556
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	7 500 000,000		7 500 000,000	2 000 000,000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers	4 250 000,000	220 748,194	4 029 251,806	4 150 000,000
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	11 010 258,348	36 735,460	10 973 522,888	9 477 670,207
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	17 497 593,057	-	17 497 593,057	23 970 412,868
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	238 180,174		238 180,174	270 457,319
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	5 000 000,000		5 000 000,000	1 000 000,000
AC336 Autres				
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	14 598,352		14 598,352	9 191,560
	63 141 002,369	1 556 088,837	61 584 913,532	53 211 421,880
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
	-	-	-	-
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 649 205,401		3 649 205,401	2 518 181,881
AC520 Provision d'assurance vie	500 547,000		500 547,000	-
AC530 Provision pour sinistres (vie)	1 468 032,614		1 468 032,614	1 123 276,000
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	2 484 600,512		2 484 600,512	1 363 378,843
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	8 102 385,527	-	8 102 385,527	5 004 836,724
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises				
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	10 827 579,738	1 876 826,768	8 950 752,970	10 274 554,064
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	1 007 910,949		1 007 910,949	583 874,106
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	25 979,759		25 979,759	25 756,230
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	719 676,523		719 676,523	918 511,330
AC633 Débiteurs divers				
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	12 581 146,969	1 876 826,768	10 704 320,201	11 802 695,730
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	826 919,085		826 919,085	394 593,740
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	448 831,640		448 831,640	-
AC722 Autres charges a repartir				
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 Estimations de réassurances - acception				
AC733 Autres comptes de régularisation	920 646,207		920 646,207	1 279 885,231
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	175 074,908		175 074,908	266 807,849
	2 371 471,840	-	2 371 471,840	1 941 286,820
	87 505 367,289	4 468 451,031	83 036 916,258	72 257 097,934

Capitaux propres et passif du bilan (Assurances Salim)	31-déc.-09	31-déc.-08
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	5 255 501,329	3 724 427,123
CP3 Rachat d'actions propres		
CP4 Autres capitaux propres		
CP5 Résultat reportés	2 705,465	681 229,274
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	15 258 206,794	14 405 656,397
CP6 Résultat de l'exercice	3 368 634,732	2 253 197,531
Total capitaux propres avant affectation	18 626 841,526	16 658 853,928
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 Provisions pour impôts		
PA23 Autres provisions	653 329,312	185 719,923
	653 329,312	185 719,923
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	11 547 814,668	10 171 283,266
PA320 Provision pour assurance vie	15 815 756,000	11 653 828,103
PA330 Provision pour sinistres (vie)	6 682 589,298	5 699 108,100
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	20 246 714,089	17 276 752,828
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 Autres provisions technique (vie)		90 000,000
PA361 Autres provisions technique (non vie)	694 067,200	1 003 186,231
	54 986 941,255	45 894 158,528
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	4 782 697,684	2 774 402,390
	4 782 697,684	2 774 402,390
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances		
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	814 344,715	391 170,302
PA632 Personnel	4 815,569	7 788,078
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	649 168,747	157 053,906
PA634 Crédeurs divers	1 103 503,352	5 928 273,976
PA64 Ressources spéciales		
	2 571 832,383	6 484 286,262
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation Passif		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	1 415 274,098	259 676,903
PA72 Ecart de conversion		
	1 415 274,098	259 676,903
	83 036 916,258	72 257 097,934

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie

	OPERATIONS BRUTES 31-déc-09	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-09	OPERATIONS NETTES 31-déc-09	OPERATIONS NETTES 31-déc-08
PRNV 1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	17 595 333,643	- 4 142 851,079	13 452 482,564	12 241 055,413
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 1 376 531,402	1 131 023,520	- 245 507,882	9 355,188
	16 218 802,241	- 3 011 827,559	13 206 974,682	12 250 410,601
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	1 732 378,170		1 732 378,170	2 355 678,171
PRNV2 Autres produits techniques				
			-	-
CHNV1 Charge de sinistres				
CHNV11 Montants payés	- 8 993 753,242	250 544,823	- 8 743 208,419	- 8 412 986,796
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	- 2 969 961,261	1 121 221,669	- 1 848 739,592	- 3 052 264,804
	- 11 963 714,503	1 371 766,492	- 10 591 948,011	- 11 465 251,600
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques	- 191 722,969		- 191 722,969	- 502 344,231
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	- 113 487,864		- 113 487,864	- 141 990,391
CHNV 4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	- 1 438 176,134		- 1 438 176,134	- 669 896,790
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	448 831,640		448 831,640	
CHNV43 Frais d'administration	- 3 440 936,014		- 3 440 936,014	- 3 219 720,281
CHNV44 commission reçues des réassureurs		1 060 051,304	1 060 051,304	548 649,882
	- 4 430 280,508	1 060 051,304	- 3 370 229,204	- 3 340 967,189
CHNV5 Autres charges techniques				
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RTNV6 SOUS TOTAL				
RESULTAT TECH ASS N VIE	1 251 974,567	- 580 009,763	671 964,804	- 844 464,639

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

		OPERATIONS BRUTES 31-déc-09	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-09	OPERATIONS NETTES 31-déc-09	OPERATIONS NETTES 31-déc-08
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	15 624 463,352	- 1 433 688,358	14 190 774,994	11 743 620,921
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	1 199 671,488		1 199 671,488	1 444 224,209
PRV 2 2	Produits des autres placements				
	sous total 2a	1 199 671,488	-	1 199 671,488	1 444 224,209
PRV 2 3	Reprise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	-	-	-	-
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>				
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>			-	-
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	- 2 558 748,114	695 893,364	- 1 862 854,750	- 2 381 725,155
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 983 481,198	344 756,614	- 638 724,584	- 905 765,842
	sous total 3	- 3 542 229,312	1 040 649,978	- 2 501 579,334	- 3 287 490,997
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 4 161 927,897	500 547,000	- 3 661 380,897	- 2 211 185,103
	sous total4	- 4 161 927,897	500 547,000	- 3 661 380,897	- 2 211 185,103
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>			-	-
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	- 5 157 039,451		- 5 157 039,451	- 4 606 979,822
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés			-	-
CHV43	Frais d'administration	- 1 324 594,162		- 1 324 594,162	- 1 115 676,961
CHV44	commission reçues des réassureurs		143 202,867	143 202,867	109 083,161
	sous total5	- 6 481 633,613	143 202,867	- 6 338 430,746	- 5 613 573,622
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 41 692,631		- 41 692,631	- 39 428,151
CHV 92	Correction de valeur sur placement	- 77 912,192		- 77 912,192	-
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements			-	-
	sous total 6	- 119 604,823	-	- 119 604,823	- 39 428,151
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>				
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>			-	-
	RTV SOUS TOTAL	2 518 739,195	250 711,487	2 769 450,682	2 036 167,257

Assurances SALIM

ETAT DE RESULTAT

(EN DINARS)

		31-déc-09	31-déc-08
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	671 964,804	-844 464,639
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 769 450,682	2 036 167,257
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	2 545 986,255	3 548 424,476
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 68 300,143	-50 764,345
CHNT12	correction de valeur sur placements	- 165 348,073	-42 483,568
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements		
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	- 1 732 378,170	-2 355 678,171
PRNT2	autres produits non techniques		
	Résultat provenant des activités ordinaires	4 021 375,355	2 291 201,010
CHNT4	impôts sur le résultat	- 652 740,623	-38 003,479
	Résultat net de l'exercice	3 368 634,732	2 253 197,531
	Effet des modifications comptables (nets d'impôts)	-	676 469,446
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	3 368 634,732	2 929 666,977

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

Arrêté au 31/12/2009

(Unité : en Dinars)

	31-déc.-09	31-déc.-08
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions reçus des agents généraux	3 500,000	6 000,000
Caution et garantie au titre des appels d'offres	928 045,750	560 528,367
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	16 962,798	
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus	7 750,000	42 250,000
Autres engagements données	659 992,641	3 960 361,588
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	1 616 251,189	4 569 139,955

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité : en Dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>	-	-
- Encaissement des primes reçues des assurés	34 817 494,807	26 191 362,947
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-11 855 702,789	-11 408 445,106
- Encaissement des primes reçues acceptations		
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-2 116 000,669	-1 619 381,728
- Encaissement des sinistres pour les cessions	50 563,742	83 088,429
- Commissions versées aux intermédiaires	-2 315 430,795	-3 741 772,746
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-8 937 199,095	-5 592 679,077
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-1 876 927,400	-1 455 840,515
- Produits financiers reçus	2 422 553,902	2 216 104,810
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 343 452,362	-1 978 355,709
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 845 899,341	2 694 081,305
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-134 738 923,243	-67 175 882,520
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	127 817 334,451	65 506 668,740
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-6 921 588,792	-1 669 213,780
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	-42 250,000	
- Dividendes et autres distributions	-1 445 000,000	-1 456 250,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 1 487 250,000	- 1 456 250,000
<u>Variation de trésorerie</u>	437 060,549	- 431 382,475
-		
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	<u>352 452,786</u>	<u>783 835,261</u>
-		
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	<u>789 513,335</u>	<u>352 452,786</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtés au 31/12/2009****1-PRESENTATION DE LA SOCIETE**

Dénomination	: Société d'Assurances "SALIM"
Siège social	: Immeuble EL Jamel – Avenue Mohamed V – 1002 Tunis
Téléphone	: 71 900 900
Fax	: 71 909 318
E-Mail	: ass.salim@planet.tn
Forme juridique	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
Nationalité	: Tunisienne
Date de constitution	: 15/09/1995
Durée	: 99 ans
Capital social	: 10.000.000 de dinars divisés en 2000.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
Exercice social	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
Régime fiscal	: Droit commun
Registre de commerce	: B 150661997
Matricule fiscal	: 538 937 C/A/M/000
Législation applicable	: loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
Branches exploitées	Toutes branches
Principaux réassureurs	MAPFRE ODYSSEE RE SCOR HANOVER RE CCR ARIG NASCO REASSURANCE TUNIS RE

Conseil d'Administration:

- M. Mahmoud BEN FARAH: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejb MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Ali Dhrif BOUZIDI

Direction Générale :

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

Nom et Siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :

La Banque de l'Habitat, 21 Avenue Kheireddine Pacha 1002- Tunis

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 a connu les faits marquants suivants :

- Croissance du chiffre d'affaires de 20,45% contre 15,94% en 2008 tout en gardant une structure équilibrée du portefeuille ;
- Préparation et dépôt auprès du Ministère de la tutelle de la fiche technique, des conditions générales et particulières du produit « DHAMEN » pour les besoins de l'application de l'arrêté du Ministre des finances du 05 janvier 2009 définissant les bases techniques du calcul des provisions mathématiques conformément aux tables de mortalité tunisiennes;
- Achèvement des travaux de construction du nouveau siège ;
- Introduction de la société à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation :

- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au cout de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le cout de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du cout de revient est réputée être la valeur de marché.

- **Obligations et titres à revenus fixes :**

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres à revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au cout d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au cout d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une plus value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte :**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90, TD 88-90 à 70 % et TD 60-64).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

a. NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2009 un montant net de 24 108 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements			Valeur Nette
				31/12/2008	Dotations 31/12/2009	31/12/2009	Au 31/12/2009
Logiciel	200 409	-	200 409	-133 860	-42 441	-176 301	24 108
Total	200 409	-	200 409	-133 860	-42 441	-176 301	24 108

AC 2- Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2009 un montant net de 249 717 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute 31/12/2009	Amortissements			Valeur Nette
					31/12/2008	Dotations 31/12/2009	31/12/2009	au 31/12/2009
A.A.I	203 669	1 848		205 518	-152 719	-14 964	-167 683	37 834
M. Transport (*)	245 780	68 485	22 596	291 668	-144 704	-9 138	-153 842	137 826
M. Informatique	364 090	22 890		386 980	-297 611	-40 693	-338 304	48 676
M.M.B	203 066	21 719		224 785	-191 264	-8 141	-199 405	25 380
Total	1 016 606	114 941	22 596	1 108 951	-786 298	-72 936	-859 234	249 717

(*) L'exercice 2009 a enregistré la cession de deux véhicules totalement amortis pour un montant global de 22 596 DT.

AC3 – Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2009 un montant net de 61 584 914 DT contre 53 211 422 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 8 373 491 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Terrains et constructions d'exploitation	11 568 355	7 684 463
Part dans des entreprises liées	4 763 412	4 649 227
Obligations émises par les entreprises liées	7 500 000	2 000 000
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	10 973 523	9 477 670
Obligations et autres titres à revenu fixe	17 497 593	23 970 413
Autres prêts	238 180	270 457
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	5 000 000	1 000 000
Autres placements financiers	4 029 252	4 150 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	14 598	9 192
Total	61 584 914	53 211 422

1- Terrains et constructions

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2009 un montant net de 11 568 355 DT se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisition ou Cession 2009	Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2009
				31/12/2008	2009	31/12/2009	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)*	2 422 800	-	2 422 800	484 892	121140	606 032	1 816 768
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble en cours	2 973 239	4 859 084	7 832 323	-	-	-	7 832 323
Avance sur imm en cours	1 032 627	-854 052	178 575	-	-	-	178 575
Total	8 169 355	4 005 032	12 174 387	484 892	121 140	606 032	11 568 355

* l'immeuble « Bloc K » du complexe immobilier « espace Tunis » a été mis en location en faveur de la « BANQUE DE L'HABITAT » à partir, du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

2- Participations dans des entreprises liées

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Mvts de l'exercice		Valeur Brute 31/12/2009	Provisions			Valeur Nette au 31/12/2009
		Acquisitions	Cessions		31/12/2008	Dotations 31/12/2009	31/12/2009	
BH	1 248 577		347 507	901 070	-		-	901 070
BH Technologie	330 000			330 000	-330 000		-330 000	-
Modern leasing	800 000	400 000		1 200 000	-		-	1 200 000
SIFIB	218 376			218 376	-		-	218 376
SIM SICAR	1 800 160			1 800 160	-180 016	103 943	-76 073	1 724 087
SOPIVEL	320 000			320 000	-	-	-	320 000
STIMEC	194 350	42 250		236 600	-152 100	-84 500	-236 600	-
SGRC	399 880			399 880	-		-	399 880
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	-
Total	5 361 243	442 250	347 507	5 455 986	-712 016	19 443	-692 573	4 763 412

3- Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises

Libellé	Valeur Brute	Acquisition	Cession/tombé	Valeur Nette
	31/12/2008	Libération		31/12/2009
Emprunt obligataire BH	2 000 000	-	2 000 000	-
Emprunt obligataire BH 2009/A		7 500 000		7 500 000
<i>Total</i>	<i>2 000 000</i>	<i>7 500 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>7 500 000</i>

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à l'emprunt obligataire « BH 2009 » pour un montant de 7 500 000 D pour une durée de 15 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal au TMM+0,8%.

4- Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Valeur Brute au 31/12/2009		Valeur Brute au 31/12/2009	Provisions			Valeur Nette au 31/12/2009
		Acq. Libération	Cessions/transfert		2008	Dotations au 31/12/2009	au 31/12/2009	
AMEN BANQUE	29 930	5 114	12 263	22 781				22 781
ATB	199 462		178 076	21 386				21 386
BNA	43 235	166 064	195 349	13 950				13 950
ATTIJARI BANK	115 213	18 750	115 213	18 750				18 750
BTEI	124 300	54 400	120 187	58 513				58 513
STB	107 000	228 772	88 318	247 455	-17 000	17 000	-	247 455
ELECTROSTAR	5 402		5 402	-	-2 342	2 342	-	-
SOTUMAG	72 284		29 700	42 584	-8 032	-2 851	-10 883	31 701
STAR	25 500		25 500	-				-
AFRIQUE ASS	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDIT	150 000			150 000	-22 905	-1 125	-24 030	125 970
SDA	7 500			7 500	-2 392	570	-1 822	5 678
TUNIS RE	731 280			731 280				731 280
SICAV BHP	637 539			637 539				637 539
SICAV BHO	550 396			550 396			-	550 396
PLACEMENT EN FCP	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB	1 699 200	153 900		1 853 100			-	1 853 100
OBLIG.SICAV TANIT	100			100				100
UIB		1 800 000	180 000	1 620 000				1 620 000
SOTRAPIL		1 276	1 276	-				-
U T B		2 923		2 923				2 923
Total	9 530 341	2 431 200	951 283	11 010 258	-52 671	15 935	-36 735	10 973 523

5- Obligations et autres titres à revenu fixe

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Souscription+plus value de souscription	Remboursement+cout d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2009	Provisions au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2009
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	300 000		100 000	200 000		200 000
- Emprunt obligataire CIL 1	60 000		60 000	-		-
- Emprunt obligataire CIL 2	40 000		20 000	20 000		20 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 1	60 000		60 000	-		-
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	150 000		50 000	100 000		100 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	600 000		300 000	300 000		300 000
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000		400 000	-		-
- Emprunt obligataire STAR	400 000			400 000		400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	800 000		200 000	600 000		600 000
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	200 000		100 000	100 000		100 000
- Emprunt obligataire BTKD	300 000		100 000	200 000		200 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	750 000		250 000	500 000		500 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000		156 000
- Emprunt obligataire ATB	960 000		40 000	920 000		920 000
- Emprunt obligataire ATL	400 000		100 000	300 000		300 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS	1 000 000		66 670	933 330		933 330
- Emprunt obligataire AB 20ANS	250 000		12 500	237 500		237 500
- Emprunt obligataire PANOBOIS	500 000			500 000		500 000
- Emprunt STB 2008	1 000 000		62 500	937 500		937 500
<i>S/total I</i>	8 326 000		1 921 670	6 404 330	-	6 404 330
- BTA ECHEANCE MARS 2009	4 498 901		4 498 901	-		-
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010	6 548 416		17 949	6 512 517		6 512 517
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014	1 528 630		2 550	1 523 530		1 523 530
- BTA ECHEANCE FEV 2015	3 068 466		5 625	3 057 216		3 057 216
<i>S/total II</i>	15 644 413		4 525 025	11 093 263		11 093 263
Total Général	23 970 413	-	6 446 695	17 497 593	-	17 497 593

Il a été procédé à la radiation de l'emprunt obligataire BATAM pour un montant totalement provisionné de 500 000 DT et ce suite à la décision du Conseil d'Administration en date du 21/04/2009.

6 - Autres prêts

A la clôture de l'exercice le total des prêts accordés au personnel totalise un montant de 238 180 DT contre 270 457 DT en 2008.

Le montant des prêts accordés totalise 79 750 DT contre 88 830 DT en 2008, quant aux remboursements, ils totalisent 112 027 DT contre 88 738 DT.

Libellé	Valeur nette au 31/12/2008	Prêts accordés au 31/12/2009	Remboursements au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2009
- Prêts au personnel (FAS)	270 457	79 750	112 027	238 180
<u>Total</u>	<u>270 457</u>	<u>79 750</u>	<u>112 027</u>	<u>238 180</u>

7- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Libellé	Valeur nette au 31/12/2008	Souscriptions en 2009	Rachats en 2009	Valeur nette au 31/12/2009
Billet de trésorerie	1 000 000	4 600 000	2 600 000	3 000 000
Compte à terme (éch 17/05/2011)	-	2 000 000		2 000 000
<u>Total</u>	<u>1 000 000</u>	<u>6 600 000</u>	<u>2 600 000</u>	<u>5 000 000</u>

8 - Autres placements financiers

Le poste « Autres placements financiers » totalise, au 31/12/2009, un montant total de 4 250 000 DT représentant des fonds à capital risque gérés par la société « SIM-SICAR ».

La provision pour dépréciation des actions de la société CIMENTS DE BIZERTE est de 220 748

9- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Libellé	Valeur Nette 31/12/2008	Libération 31/12/2009	Constitution 31/12/2009	Valeur Nette 31/12/2009
Tunis Ré	9 192	9 192	14 598	14 598
<u>Total</u>	<u>9 192</u>	<u>9 192</u>	<u>14 598</u>	<u>14 598</u>

A- AC 5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2009 un montant de 8 102 386 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net 31/12/2009	Montant Net 31/12/2008	Variation
Provisions pour primes non acquises	3 649 205	2 518 182	1 131 024
Provisions d'assurances vie	500 547	-	500 547
Provisions pour sinistres vie	1 468 033	1 123 276	344 757
Provisions pour sinistres non vie	2 484 601	1 363 379	1 121 222
<i>Total</i>	<i>8 102 386</i>	<i>5 004 837</i>	<i>3 097 549</i>

AC 6 – Créances

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2009	Montant 31/12/2008	Variation
Créances nées d'opérations d'assurances directes	8 950 753	10 274 554	-1 323 801
Créances nées d'opérations de réassurances	1 007 911	583 874	424 037
Personnel	25 980	25 756	224
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	719 677	918 511	-198 835
<i>Total</i>	<i>10 704 320</i>	<i>11 802 696</i>	<i>-1 098 376</i>

(1) Le poste Créances nées d'opérations d'assurances directes se détaille comme suit :

Libellé	Créances courantes au 31/12/2009	Créances contentieuses au 31/12/2009	Provisions Créances au 31/12/2009	Montant Net au 31/12/2009
- créances affaires directes	5 394 741	300 103	1 161 583	4 533 260
- créances agents généraux	1 417 503	761 553	640 255	1 538 802
- créances courtiers d'assurances	1 933 929	136 860	74 989	1 995 801
-Compte courant agents généraux	657 803			657 803
-Compte courant courtiers	225 087			225 087
<i>Total</i>	<i>9 629 063</i>	<i>1 198 516</i>	<i>1 876 827</i>	<i>8 950 753</i>

Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations suivantes :

Relation	Montant
- Créances BH	4 257 457
- Ministère de la jeunesse	638 973
- Créances SNIT	323 287
- BMA	42 008

Il est à noter que pour l'exercice 2009, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 1 876 907 DT détaillée comme suit :

Contentieux Primes	940 281
Recouvrement Direct	221 383
Agents Généraux	342 308
Courtiers	74 989
Agent général Beya MOUELHI	257 367
Agent Général Lamine MHANNI	40 579
Total	<u>1 876 907</u>

AC 7 - Autres éléments d'actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise, au 31/12/2009, un solde de 2 371 472 DT contre 1 941 287 DT au 31/12/2008 et s'analyse comme suit :

Libellé	Valeur au 31/12/2009	Valeur au 31/12/2008
Comptes Banques et caisse	788 759	352 419
Caisse	754	34
Chèques impayés	37 406	42 141
Charges reportées	448 832	-
Produits à recevoir	920 646	1 279 885
Autres (Consignations)	175 075	266 808
Total	<u>2 371 472</u>	<u>1 941 287</u>

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux propres

A la date du 31/12/2009, le capital social s'élève à 10 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2009
- Capital social	10 000 000		-	-	10 000 000
- Réserves légales	823 541	146 721	-	-	970 263
- Réserves extraordinaires (1)	2 294 500	1 235 000	-	-	3 529 500
- Fonds social	606 386	149 353	-	-	755 739
- Report à nouveau	4 760	4 760	-	-	2 705
-Effet modification comptable	676 469	-676 469			-
- Résultat de la période	2 253 198	-853 198	-1 400 000	3 368 635	3 368 635
Total	<u>16 658 854</u>	<u>6 167</u>	<u>-1 400 000</u>	<u>3 368 635</u>	<u>18 626 842</u>

(1) Un montant de 877 000 DT est réservé dans l'attente de la vérification du doute sur l'insuffisance de la provision mathématique du produit « DHAMEN » relevée par les services de contrôle du Comité Général des Assurances (cf : Lettre du 10/04/2009).

Résultat de l'exercice

Le résultat brut de l'exercice 2009 est de 4 021 375 DT soit une augmentation par rapport à 2008 de 35,51%.

Le résultat net de l'exercice 2009 est de 3 368 635 DT soit une augmentation par rapport à 2008 de 14,98%.

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation	%
Résultat brut	4 021 375	2 967 670	1 053 705	35,51%
Impôts sur les sociétés	652 741	38 003	614 737	1617,58%
<u>Résultat net</u>	<u>3 368 635</u>	<u>2 929 667</u>	<u>438 968</u>	<u>14,98%</u>

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 653 329 DT et se détaillent comme suit :

- Provisions pour effets retournés impayés 102 493 DT ;
- Provisions pour chèques retournés impayés 37 405 DT ;
- Provisions pour commissions à payer 513 431 DT.

PA 3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 54 986 941 DT contre 45 894 159 DT en 2008 soit une augmentation de 9 092 783 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

1 - Les provisions pour primes non acquises non vie totalisent 11 547 815 DT contre 10 171 283 DT en 2008 soit une variation de 1 376 531 DT et un taux d'évolution de 13,53%.

La répartition de ces provisions par branche est détaillée comme suit :

Branche	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
- Engineering	7 371 070	6 732 329	638 742
- Automobile	3 515 356	2 892 692	622 665
- ARD	133 046	76 585	56 461
- Incendie	474 340	437 987	36 353
- Transport	54 003	31 691	22 311
<u>Total</u>	<u>11 547 815</u>	<u>10 171 283</u>	<u>1 376 531</u>

2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) totalisent au 31/12/2009 15 815 756 DT contre 11 653 828 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 4 161 928 DT et un taux d'évolution de 35,71%.

La provision mathématique sur contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers « DHAMEN » est calculée adhésion par adhésion selon les caractéristiques de chacune (âge, durée, taux d'intérêt) et en retenant la somme de toutes les provisions individuelles y compris celle négatives en raison de l'uniformité du tarif appliquée. Cette méthode dégage un montant de 4 010 169 DT selon l'ancienne table TD 88-90 à 70%. En appliquant les dispositions de l'arrêté du Ministre des finances concernant la nouvelle table de mortalité tunisienne TD 99, la provision du produit « DHAMEN » s'élève à 4 461 938 DT.

3 - Les provisions pour sinistres vie au 31/12/2009 sont évaluées à 6 682 589 DT contre 5 699 108 DT en 2008 soit une augmentation de 983 481 DT.

4 - Les provisions pour sinistres non vie totalisent au 31/12/2009 un montant de 20 246 714 DT contre 17 276 753 DT en 2008 soit une augmentation de 2 969 961 DT.

La répartition de ces provisions par branche est détaillée comme suit :

Branche	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
- Engineering	2 411 539	2 005 403	406 136
- Automobile	15 068 828	13 245 677	1 823 151
- ARD	721 147	616 723	104 424
- Incendie	596 792	376 462	220 331
- Transport	-29 098	-114 112	85 014
- Assurance groupe maladie	1 477 505	1 146 600	330 905
Total	20 246 714	17 276 753	2 969 961

5 - Autres provisions techniques (non vie) qui sont constituées de provisions pour risques en cours présentant un montant de 694 067 DT en 2009 contre 502 344 DT en 2008.

PA 5 - Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2009 à 4 782 698 DT contre 2 774 402 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 1 838 295 DT.

Le détail de ces dettes se présente comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>AU 31/12/2009</i>	<i>Au 31/12/2008</i>	<i>Variation</i>
AFRICA RE	209 173	116 611	92 562
ALLIANZ	7 289	3 295	3 994
A R C	229 933	154 644	75 288
ARIG REASSURANCE	111 029	58 537	52 492
BEST REASSURANCE	227 655	123 063	104 592
C.C.R	127 805	95 034	32 771
COLOGNE REASSURANCE (GENERAL)	38 468	9 191	29 277
GRAS SAVOYE	106 310	55 796	50 514
HANNOVER REASSURANCE	409 184	304 503	104 681
IMPERIAL FIRE AND MARINE	7 289	3 295	3 994
INTERLINK	94 993	43 052	51 941
KUWEIT RE	6 557	10 033	-3 477
LABUAN RE	72 110	27 665	44 445
MAPHRE REASSURANCE	288 172	292 343	-4 170
MARE	12 774	15 143	-2 369
MILLI RE	28 102	13 497	14 605
NASCO REASSURANCE	527 684	266 475	261 209
ODYSSEY RE	56 200	3 981	52 219
REVIOS	19 932	25 740	-5 808
SCORE REASSURANCE	553 197	434 463	118 733
SWISS REASSURANCE	14 578	6 590	7 988
TUNIS REASSURANCE	1 632 142	710 322	921 820
XL RE	2 122	1 131	991
<i>TOTAL</i>	<i>4 782 698</i>	<i>2 774 402</i>	<i>2 008 295</i>

PA 6 - Autres dettes

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2009 à 2 571 832 DT contre 6 484 286DT contre au 31/12/2008, soit une diminution de 3 927 321 DT et se détaille comme suit :

Dettes	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008	Variation
Dépôts et cautionnement reçus	814 345	391 170	423 174
Personnel	4 816	7 788	-2 973
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	649 169	157 054	492 115
Créditeurs divers	1 103 503	5 928 274	-4 824 771
<u>TOTAL</u>	2 571 832	6 484 286	-3 912 454

PA 7 - Autres passifs

Le solde du poste « Autres passifs » s'élève au 31/12/2009 à 1 415 274 DT contre 259 677 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 155 597 DT.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1 - Prime acquises**

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 14 190 775 DT contre 11 743 621 DT en 2008 soit une augmentation de 2 447 154 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
- Primes émises nettes d'annulations et ristournes	15 634 463	13 002 250	2 632 213
- Primes à annuler	10 000		10 000
- Acceptations	-	5 216	-5 216
Sous-total	15 624 463	13 007 467	2 616 997
- Primes cédées	-1 433 688	-1 263 846	-169 842
Total	14 190 775	11 743 621	2 447 154

PRV2 - Produits des placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2009 un montant de 3 745 658 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques vie	22 498 345 DT
- Provisions techniques non vie	32 488 596 DT
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	70 245 148 DT
- Produits des placements globaux	3 745 658 DT

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 199 671 DT contre 1 444 224 DT pour l'exercice 2008.

CHV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 2 501 579 DT contre 3 287 491 DT pour l'exercice 2008, soit une augmentation de 1 142 933 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
Sinistres payés	-2 558 748	-2 943 601	384 853
Part des réassureurs dans les sinistres	695 893	561 876	134 018
Variation des provisions pour sinistres	-983 481	-1 167 581	184 100
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	344 757	261 816	82 941
Total	-2 501 579	-3 287 491	785 912

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 4 161 928 DT dont un montant de 500 547 DT est à la charge du réassureur contre 2 211 185 DT pour l'exercice 2008, soit une augmentation de charge de 1 950 743 DT brute de réassurance.

CHV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies à la BH sur des contrats collectifs vie et aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 5 157 039 DT contre 4 606 980 DT en 2008.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 5 008 790 DT contre 4 377 881 DT en 2008 soit une augmentation de 630 910 DT et se détaille comme suit :

Frais Généraux	2009	2008
Frais du Personnel	1 875 749	1 581 451
Divers frais d'exploitation	1 089 313	1 039 014
Honoraires commissions et vacations	233 452	79 746
Loyer et charges locatives	184 217	230 272
Dotation aux amortissements	259 113	300 651
Etats impôts et taxes	548 915	461 543
Jetons de présence servis	56 250	56 250
Dotation à la provision pour créances douteuses	70 871	570 376
Dotation à la provision pour congés payés	23 856	23 087
Dotation à la provision pour risques divers	667 055	35 491
Total	5 008 791	4 377 881

La part attribuée au compte de résultat technique vie en 2009 est de 1 324 594 DT contre 1 115 677 DT en 2008, soit une augmentation 208 917 DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2009 et 2008 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	32%	68%	34%	66%
- Salaires	26%	74%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	47%	53%

Dans la même rubrique « frais d'exploitation » figurent les commissions reçues des réassureurs en 2009 pour un montant de 143 203 DT contre 109 083 DT en 2008.

CHV9 - Charges des placements

Le compte charges des placements global dégage un montant de 119 605 DT contre 39 428 DT en 2008, soit une augmentation de 80 177 DT.

La charge de gestion des placements pour un montant de 41 693 DT contre 39 428 DT en 2008 provient des intérêts servis sur dépôts aux réassureurs en assurances vie.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire en 2009 de 2 769 451 DT contre 2 036 167 DT 2008.

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes acquises

Les primes acquises de l'assurance non vie s'élève au 31/12/2009 à 13 206 975 DT contre 12 250 411 DT en 2008, soit une augmentation de 956 564 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
- Primes émises	17 592 217	14 401 038	3 191 180
- Acceptations	44 531	95 462	-50 931
- Variation des primes émises non acquises	-1 382 383	-506 008	-876 376
- Variation des primes émises non acquises sur acceptation	5 852	34 500	-28 648
- Primes à annuler	-41 415	75 539	-116 954
Sous-total 1	16 218 802	14 100 531	2 118 271
- Primes cédées	-4 142 851	-2 330 984	-1 811 867
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	1 131 024	480 863	650 161
- Participation aux bénéfices sur cession			
Total	13 206 975	12 250 411	956 564

B- PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2009 un montant de 3 745 658 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 Arrêté du Ministère des Finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques vie	22 498 345 DT
- Provisions techniques non vie	32 488 596 DT
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	70 245 148 DT
- Produits des placements globaux	3 745 658 DT

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 732 378 contre 2 355 678 DT au titre de l'exercice 2008.

CHNV1 : Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 10 591 948 DT contre 11 465 252 DT au titre de l'exercice 2008, soit une diminution de 873 304 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Sinistres payés	-8 993 753	-9 213 275	219 522
Part des réassureurs dans les sinistres	250 545	800 288	-549 744
Variation des provisions pour sinistres	-2 969 961	-2 971 719	1 758
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	1 121 222	-80 546	1 201 767
Total	-10 591 948	-11 465 252	873 304

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Provisions pour risques en cours Automobile	-694 067	-502 344	-191 723
Total	-694 067	-502 344	-191 723

CHNV3 - Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 113 488 DT contre 141 990 DT en 2008, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
- Participations aux bénéfices servies	-113 488	-141 990	28 502
Total	-113 488	-141 990	28 502

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » et qui totalisent un montant de 1 438 176 DT contre 669 897 DT en 2008. La variation du montant des frais d'acquisition reportés est de 448 832 DT.

Le poste « frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 5 008 790 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie en 2009 est de 3 440 936 DT contre 3 219 720 DT en 2008, soit une augmentation de 221 216 DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2009 et 2008 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	32%	68%	34%	66%
- Salaires	26%	74%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	47%	53%

Dans la même rubrique « frais d'exploitation » figure la commission reçue des réassureurs en 2009 pour un montant de 1 060 051 DT contre 548 650 DT 2008.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 671 965 DT contre un résultat déficitaire de 844 465DT en 2008.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

	2009	2008
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	671 965	-844 465
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 769 451	2 036 167
Produits des placements	2 545 986	3 548 424
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-68 300	-50 764
Correction des valeurs sur placements	-165 348	-42 484
Pertes provenant de la réalisation des placements		
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1 732 378	-2 355 678
Autres produits non techniques		
Résultat provenant des activités ordinaires	4 021 375	2 291 201
Impôts sur le résultat	652 741	38 003
Résultat net de l'exercice	3 368 635	2 253 198
Effet des modifications comptables (nets d'impôts)		676 469
<i>Résultat net de l'exercice après modification comptables</i>	<i>3 368 635</i>	<i>2 929 667</i>

C2-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins- Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	12 174 387	11 568 355	11 568 355	606 032
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	15 278 308	14 549 000	14 549 000	729 309
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396	550 396	
Autre parts d'OPCVM	637 539	637 539	637 539	
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 997 593	24 997 593	24 997 593	
Prêts hypothécaires	4 250 000	4 029 252	4 029 252	220 748
Autres prêts et effets assimilés	238 180	238 180	238 180	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	14 598	14 598	14 598	-
Autres dépôts	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<i>Total</i>	63 141 002	61 584 913	61 584 913	1 556 089
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	55 354 473	55 354 473	55 354 473	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				

C3-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	8 524 048	8 642 090	5 225 619		
Provisions pour sinistres	8 290 299	13 407 260	9 326 079		
Total charges des sinistres	16 814 347	22 049 350	14 551 698		
Primes acquises	20 477 314	25 421 426	24 725 144		
% sinistres / primes acquises	82%	87%	59%		
Année d'inventaire	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	10 293 644	10 134 564	7 541 745	5 705 997	
Provisions pour sinistres	10 256 118	16 619 461	12 522 340	12 636 356	
Total charges des sinistres	20 549 762	26 754 025	20 064 085	18 342 353	
Primes acquises	20 477 314	25 421 426	24 725 144	27 107 998	
% sinistres / primes acquises	100%	105%	81%	68%	

Année d'inventaire	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	11 089 915	10 906 149	8 302 427	7 109 730	5 176 984
Provisions pour sinistres	11 396 095	19 795 482	15 533 708	15 443 713	15 513 332
Total charges des sinistres	22 486 010	30 701 631	23 836 135	22 553 443	20 690 316
Primes acquises	20 477 314	25 421 426	24 725 144	27 107 998	31 843 266
% sinistres / primes acquises	110%	121%	96%	83%	65%

C4-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	267 103		267 103
Revenu des participations	127 607		127 607
Revenu des autres placements	337 382	1 603 476	1 940 858
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	453 613	956 477	1 410 090
Total des produits de placements	1 185 705	2 559 953	3 745 658
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)		119 605	119 605
Autres frais (ajustement sur valeur)			
Total des charges de placements		119 605	119 605

5-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	15 028 354	552 107	44 002	15 624 463
Charges de prestations	3 365 073	177 156	-	3 542 229
Charges des provisions d'assurance vie	3 924 162	193 454	44 312	4 161 928
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	7 739 119	181 497	-310	7 920 307
Frais d'acquisition	-5 136 148	-8 934	-11 957	-5 157 039
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-1 258 364	-26 492	-39 738	-1 324 594
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-6 394 512	-35 426	-51 695	-6 481 633
Produits nets de placements	54 004	810 049	216 013	1 080 066
Participation aux résultats et intérêts techniques				

Solde financier	54 004	810 049	216 013	1 080 066
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 433 688			-1 433 688
Part des réassureurs dans les charges de prestations	695 893			695 893
Part des réassureurs dans les charges de provisions	845 304			845 304
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				-
Commissions reçues des réassureurs	143 203			143 203
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	250 711	-	-	250 711
<u>Résultat technique</u>	1 649 323	956 120	164 008	2 769 451

C6-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquises	7 416 844	885 767	1 260 448	1 625 381	396 841	4 633 521	16 218 802
Primes émises	8 039 509	942 228	1 296 801	2 264 123	419 152	4 633 521	17 595 334
Variation des primes non acquises	-622 665	-56 461	-36 353	-638 742	-22 311		-1 376 531
Charges de prestation	-6 801 569	-204 236	-272 875	-663 708	-115 138	-4 097 911	-12 155 437
Prestations et frais payés	-4 786 695	-99 812	-52 545	-257 572	-30 124	-3 767 005	-8 993 753
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 014 874	-104 424	-220 331	-406 136	-85 014	-330 905	-3 161 684
Solde de souscription	615 275	681 531	987 573	961 673	281 703	535 610	4 063 365
Frais d'acquisition	-962 562	-81 447	-130 707	-163 854	-81 823	-17 784	-1 438 176
Autres charges de gestion nettes	-1 263 593	-366 341	-213 041	-402 875	-122 513	-623 741	-2 992 104
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 226 155	-447 788	-343 748	-566 730	-204 335	-641 525	-4 430 281
Produits nets de placements	1 031 861	44 540	55 852	510 094	12 990	77 041	1 732 378
Participation aux résultats	-27 669		-67 629		-18 190		-113 488
Solde financier	1 004 192	44 540	-11 777	510 094	-5 200	77 041	1 618 890
Part des réassureurs dans les primes acquises	-575 647	-602 585	-465 256	-2 290 899	-208 465		-4 142 851
Part des réassureurs dans les prestations payées	67 382	113 161	35 100	34 901			250 545
Part des réassureurs dans les charges de provisions	799 835	114 064	52 842	1 285 504			2 252 245
Commissions reçues des réassureurs	54 263	147 367	214 949	558 688	84 784		1 060 051
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	345 834	-227 993	-162 365	-411 805	-123 681	-	-580 010
Résultat technique	-260 855	50 291	469 683	493 232	-51 513	-28 873	671 965

Informations complémentaires

Provisions pour primes non acquises clôture	3 515 356	133 046	474 340	7 371 070	54 003	-	11 547 815
Provisions pour primes non acquises ouverture	2 892 692	76 585	437 987	6 732 329	31 691	-	10 171 283
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	14 833 390	721 147	596 792	2 411 539	-29 098	1 477 505	20 011 275
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	13 245 677	616 723	376 462	2 005 403	-114 112	1 146 600	17 276 753
Autres provisions techniques clôture	694 067						694 067
Autres provisions techniques ouverture	502 344						502 344
A déduire :							
Provisions devenues	-	-	-	-	-	-	-

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE

Libellé	2005	2006	2007	2008	2009
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	3 009 210	3 901 559	23 927	28 577	34 876
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	1 078	5 000	9 847	4 650	6 299
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	6 118 423	6 766 236	8 488 513	10 459 138	13 734 792
- Montant minimum de participation	3 010 288	3 906 559	33 774	33 227	41 175
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	3 010 288	3 906 559	33 774	33 227	41 175

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	15 624 463
Charges de prestations	-3 542 229
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-4 161 928
Solde de souscription	7 920 306
Frais d'acquisition	-5 157 039
Autres charges de gestion nettes	-1 324 594
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-6 481 634
Produits nets de placements	1 080 067
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 080 067
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 433 688
Part des réassureurs dans les charges de prestations	1 040 650
Part des réassureurs dans les charges de provisions	500 547
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	143 203
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	250 711
Résultat technique	2 769 451
Informations complémentaires	
Montant des rachats	86 408
Intérêts techniques bruts de l'exercice	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	16 218 802
Primes émises	17 595 334
Variation des primes non acquises	-1 376 531
Charges de prestation	-12 155 437
Prestations et frais payés	-8 993 753
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 161 684
Solde de souscription	4 063 365
Frais d'acquisition	-1 438 176
Autres charges de gestion nettes	-2 992 104
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 430 280
Produits nets de placements	1 732 378
Participation aux résultats	-113 488

Solde financier	1 618 890
Part des réassureurs dans les primes acquises	-4 142 851
Part des réassureurs dans les prestations payées	250 545
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	2 252 245
Commissions reçues des réassureurs	1 060 051
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-580 010
<u>Résultat technique</u>	<u>671 965</u>

Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	11 547 815
Provisions pour primes non acquises ouverture	10 171 283
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	20 246 714
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	17 276 753
Autres provisions techniques clôture	694 067
Autres provisions techniques ouverture	502 344
<u>A déduire :</u>	-
Provisions devenues exigibles	

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 8 845 899

1-1 encaissements des primes reçues des assurés : 34 817 495 DT contre 26 191 363 DT en 2008 soit une augmentation de 8 626 132 DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 24 613 531 DT
- affaires agents généraux pour 5 603 294 DT
- affaires courtiers pour 4 549 017 DT

1-2 sommes versées pour paiement des sinistres : -11 855 703 DT

Il s'agit des décaissements pour paiements des sinistres soit :

- règlements sinistres pour 12 027 804 DT
- règlements rachats capitaux pour 86 408 DT
- encaissements recours sur sinistres 70 780 DT

1-3 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 2 116 001 DT

1-4 encaissement des sinistres pour les cessions

Il s'agit de sommes perçues des réassureurs pour un montant de 50 564 DT

1-5 sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à 1 482 812 DT
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 7 360 111 DT

1-6 sommes versées pour participation aux bénéfices pour un montant de total de 2 315 431DT

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 1 876 927 DT

1-8 produits financiers reçus

Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 2 422 554 DT.

2 flux de trésorerie liés aux activités d'investissements : - 6 921 589 DT

- décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 134 738 923 DT
- encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 127 817 334 DT

3 flux de trésorerie liés aux activités de financement : -1 487 250 DT

Il s'agit de dividendes et autres distributions pour un montant de 1 445 000 D

4 variation de trésorerie : - 437 061 DT

5 trésorerie de début d'exercice : 352 453 DT

6 trésorerie de fin d'exercice : 789 513 DT

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **ASSURANCES SALIM** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le

31 Décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « ASSURANCES SALIM » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 janvier 2010.

La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 janvier 2009.

La société a continué à maintenir parmi les capitaux propres une réserve pour risques généraux antérieurement constituée d'un montant de 877 000 DT et à assurer un suivi régulier du portefeuille DHAMEN et de veiller au maintien de son équilibre.

- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 923 293 Dinars au 31 Décembre 2009 contre 1 505 647 Dinars au terme de l'exercice 2008, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2009.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ASSURANCES SALIM » à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30

de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2009, une participation de 0,01% du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM », ainsi qu'une participation de 10% dans la société « SIMSICAR » elle-même détenant 9.33% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Tunis le 26 Avril 2010

**La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI**

**GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 :

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

- 1.1** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit en 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 Dinars pour une durée de 15 ans dont 2 années de grâce et un taux de rendement égal au TMM+0,8%.

Le montant des produits à recevoir constaté en 2009 s'élève 1 049 dinars.

- 1.2** La « BANQUE DE L'HABITAT », a souscrit au cours de l'exercice 2009, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurances groupe	3 943 146
Automobile	104 472
Engineering	21 342
Assurances risques divers	207 439
Assurances Incendie	68 300

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

- 2.1** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 19/09/2009 à un billet de trésorerie de deux million de dinars émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 360 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,5%. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société « MODERN LEASING » s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.

Le montant des produits financiers constaté en 2009 s'élève à 83 359 dinars.

- 2.2** La société « MODERN LEASING », a souscrit au cours de l'exercice 2009, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurances groupe	55 486
Automobile	11 192
Engineering	437
Assurances risques divers	2 011
Assurances Incendie	26 753

3. Personne concernée « SIFIB-BH » : Actionnaire :

3.1 La société «SIFIB-BH», a souscrit au cours de l'exercice 2009, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurances groupe	18 122
Automobile	1477
Assurances Incendie	208

4. Personne concernée: « SIM SICAR » : Actionnaire:

4.1 La société «SIM SICAR», a souscrit au cours de l'exercice 2009, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurances groupe	23 728
Automobile	6 755
Assurances Risques Divers	63
Assurances Incendie	959

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

1.1 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2009 s'élève à 267 103 Dinars hors taxes.

1.2 Les agios créditeurs encaissés auprès de la « BANQUE DE L'HABITAT » sur les comptes bancaires s'élève à 26 781 Dinars

1.3 Les intérêts encaissés auprès de la « BANQUE DE L'HABITAT » suite à la souscription des certificats de dépôts et les intérêts de l'emprunt obligataire BH/2008 réglé par anticipation s'élèvent à 224 380 dinars.

- 1.4** La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat collectif décès DHAMEN a été fixée à 40% des primes nettes, et ce conformément à la convention de la bancassurance.

Le montant de cette commission s'élève pour l'exercice 2009 à 4 455 412 Dinars.

- 1.5** Les commissions au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT », au taux de 45%, relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2009 à 36 074 Dinars.
- 1.6** La participation bénéficiaire au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat incendie N°1996101000033 s'élève pour l'exercice 2009 à 67 629 Dinars.

2. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Actionnaire :

- 2.1** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») cinq conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 4 250 000 Dinars.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR » au titre de l'exercice 2009, totalise un montant de 51 039 Dinars TTC.

3. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Actionnaire :

- 3.1** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2009, ont été facturés pour un montant de 4 700 Dinars TTC.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- C1.** Les obligations de la Société « ASSURANCES SALIM » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Directeur Général :

- Salaire brut annuel (hors charges sociales et fiscales) : 37 443 DT ;
- Les avantages en nature s'élèvent à un montant brut de 7 739 DT et comprennent :
 - o Voiture de fonction ;
 - o Quota mensuel de carburant de 500 litres;
 - o Frais de Téléphone ;

C2. Les obligations et engagements de **la Société « ASSURANCES SALIM »** envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2009, se présentent comme suit :

Directeur Général		
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	45 182	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paievements en actions	-	-
TOTAL	45 182	-

C3. Les jetons de présence servis par **la Société « ASSURANCES SALIM »** aux membres du conseil d'administration et du comité d'audit s'élève au 31 décembre 2010 à 60 000 dinars bruts.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 26 avril 2010

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI